Certificat en santé et sécurité au travail - 4529

CRÉDITS :

30 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Certificat en santé et sécurité au travail

OBJECTIFS :

Objectif général
Le certificat vise à former des professionnels capables d'identifier, d'évaluer, de prévenir et de gérer les différents risques pour la santé et la sécurité en milieu de travail. Dans une perspective de prévention, le certificat préconise une approche de collaboration avec les autres intervenants en milieu de travail pour des actions efficaces en santé et sécurité du travail.

Objectifs spécifiques
Le certificat vise à permettre à l'étudiant :
- D'acquérir des connaissances de base du cadre législatif propre à la santé et à la sécurité du travail, à l'hygiène du travail, à l'ergonomie, aux procédés industriels et à la sécurité machine, à la santé mentale et psychologique ;

- D'acquérir des habiletés nécessaires à l'identification des principaux agents agresseurs, des risques à la santé et à la sécurité du travail, à la gestion des moyens et techniques de prévention appropriés en milieu de travail ;

- D'acquérir des connaissances relatives à la gestion des dossiers de santé et sécurité en milieu de travail.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓	✓			
Campus de Lévis	TP	✓	✓	✓			

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Pour être admis, le candidat ou la candidate devra être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base études universitaires au Québec

Avoir réussi un minimum de cinq (5) cours universitaires (15 crédits) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et une expérience d'au moins deux (2) ans, dont une (1) en continu, dans un domaine connexe à l'administration.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1

GRH24014 Gestion de la santé et de la sécurité du travail (3 cr.)
SST11125 Aspects juridiques de la gestion des lésions professionnelles (3 cr.)

Trimestre 2

SST11219 Éléments d'ergonomie (3 cr.)
SST11319 Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail (3 cr.)

Trimestre 3

SST11419 Toxicologie et hygiène du travail (3 cr.)
SST11519 Sécurité industrielle (3 cr.)

Trimestre 4

SST11619 Élaboration et gestion de programmes de prévention (3 cr.)

Un cours parmi les suivants :

SST20019 Gestion des dossiers en santé et sécurité au travail (3 cr.)
ou SST20119 Environnement, santé et travail (3 cr.)

Trimestre 5

SST20219 Projet d'intervention en santé et sécurité au travail (3 cr.)

Un cours parmi les suivants :

SST20319 Gestion intégrée de la santé et sécurité au travail (3 cr.)
ou SST20419 Politiques publiques en santé et sécurité au travail (3 cr.)

Création du programme approuvée par le CA du 20 février 2019 (CA-701-8621).

GRH24014

Gestion de la santé et de la sécurité du travail

Objectif : Acquérir une vision globale des facteurs déterminant la santé et la sécurité du travail et l'efficacité des mesures préventives.

Contenu : Structure opérationnelle du régime québécois de prévention et d'indemnisation applicable aux organisations de compétence québécoise et canadienne. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Régime québécois d'indemnisation des lésions professionnelles. Système de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans l'entreprise. Programme de prévention, rôles et responsabilités des intervenants en matière de santé et de sécurité du travail. Interventions structurelles destinées à identifier et à évaluer, éliminer et contrôler les risques. Développement d'une culture de prévention. Gestion des dossiers de lésions professionnelles et du retour au travail.

SST11125

Aspects juridiques de la gestion des lésions professionnelles

Objectif : Comprendre les règles juridiques liées aux dispositions prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans la gestion de l'organisation.

Contenu : Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles : objet, interprétation, applications. Orientations du financement du régime québécois de SST. Règles gouvernant les taux de cotisations pour les employeurs. Dispositions générales et notions de lésions professionnelles et de maladies professionnelles. Processus de gestion des implications : évaluation médicale, modalités de la réparation, réadaptation et assistance médicale, financement, imputation des coûts des lésions professionnelles. Obligations de l'employeur et du travailleur lors de la survenance d'une lésion professionnelle. Recours et instances décisionnelles.

SST11219

Éléments d'ergonomie

Objectif : Comprendre les différents aspects du travail et les principes de base en ergonomie, afin d'identifier les problèmes en milieu de travail et de proposer des éléments de solution.

Contenu : Principes de base en biomécanique, mesures anthropométriques. Facteurs de risque ergonomiques. Charge de travail, méthodes d'analyse des postes de travail dans une perspective ergonomique. Processus d'élaboration d'éléments de solution.

SST11319

Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail

Objectif : Sensibiliser à la dimension psychosociale du travail et de ses impacts sur la santé et la sécurité au travail.

Contenu : Notion de santé en milieu de travail. Stress au travail : facteurs sociaux, organisationnels et individuels. Atteintes à la santé psychologique et physiologique en milieu de travail. Prévention et accompagnement des personnes lors du retour au travail. Gestion du bien-être au travail.

SST11419

Toxicologie et hygiène du travail

Objectif : Introduire aux principes de base en toxicologie industrielle et en hygiène industrielle en milieu de travail.

Contenu : Propriétés physicochimiques des agents toxiques. Mécanismes de toxicité, absorption et distribution dans l'organisme humain. Agresseurs toxiques et risques pour la santé. Normes d'exposition et surveillance biologique en vertu de la réglementation québécoise et internationale. Démarche d'intervention. Méthodes de contrôle et de protection individuelle. SIMDUT 2015.

SST11519

Sécurité industrielle

Objectif : Développer la capacité d'identifier les facteurs et les causes d'accidents dans le milieu de travail.

Contenu : Étude de la notion d'accident. Techniques d'analyse des accidents. Analyse sécuritaire des tâches. Analyse de risques. Stratégies de prévention des risques et des accidents.

SST11619

Élaboration et gestion de programmes de prévention

Objectif : Acquérir des habiletés nécessaires pour l'élaboration d'un programme de prévention dans une optique de prise en charge de la santé et de la sécurité par l'ensemble des acteurs organisationnels.

Contenu : Notion de culture de prévention. Philosophie et processus d'élaboration d'un programme de prévention : objectifs, niveaux de prévention. Rôle et responsabilités des différents intervenants. Techniques d'identification des principales sources de danger. Stratégies pour éliminer ou contrôler les dangers. Choix des équipements de protection individuelle. Mesures de surveillance et d'entretien. Moyens de mise en œuvre du contenu du programme. Gestion des dossiers de prévention.

SST20019

Gestion des dossiers en santé et sécurité au travail

Objectif : Apprendre les différentes étapes de la gestion des dossiers de santé et sécurité au travail en vertu des obligations légales dans les interactions avec la CNESST et les autres intervenants en matière de santé et sécurité.

Contenu : Implications financières de la Loi sur la santé et sécurité au travail et de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles pour les organisations et les individus. Programme de prévention. Régimes de cotisation et indemnisation; retrait préventif et assignation temporaire. Contestation des diagnostics médicaux : Commission d'appel. Responsabilité de l'organisation à l'égard des accidentés et des personnes atteintes de maladies professionnelles.

SST20119

Environnement, santé et travail

Objectif : Comprendre la relation entre l'environnement de travail et la santé des individus au travail.

Contenu : Notions de santé en milieu de travail. Impacts de l'environnement de travail sur la santé physique et psychologique. Principaux problèmes de santé au travail. Stratégies d'intervention et programmes d'aide aux employés.

SST20219

Projet d'intervention en santé et sécurité au travail

Objectif : Mettre en pratique les connaissances de base acquises au cours de sa formation par l'élaboration et la réalisation d'une intervention en santé et sécurité dans un milieu de travail.

Contenu : Identification et documentation d'un problème, recueil de données pertinentes, élaboration d'un plan de travail et d'un échéancier. Réalisation et évaluation de l'intervention.

SST20319

Gestion intégrée de la santé et sécurité au travail

Objectif : Développer une vision intégrée de la gestion de la santé et sécurité au travail dans une organisation.

Contenu : Vision et place de la santé et sécurité au travail dans la gestion de l'organisation. Aspects stratégiques, organisationnels et opérationnels des diverses composantes de la gestion de la santé et sécurité au travail. Système d'information de gestion en santé et sécurité au travail. Rôle et responsabilités des acteurs internes et externes.

SST20419

Politiques publiques en santé et sécurité au travail

Objectif : Comprendre la portée des interventions gouvernementales en matière de santé et sécurité au travail et le point de vue des autres intervenants institutionnels en santé et sécurité au travail.

Contenu : Interventions gouvernementales en matière de santé et sécurité au travail. Rôle du ministère de la santé et de la direction de la santé publique. Rôle des associations patronales, syndicales, sectorielles et communautaires face aux politiques publiques de santé et de sécurité au travail.